

**"La répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy."**

---

**Lauréat dossiers individuels lycées**

**Payeuse Gaëlle**



**Académie de la Gironde 2010-2011**

Nous pouvons aborder le sujet de la répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy en deux grandes parties puis en sous parties. Tout d'abord, le thème de la répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation puis le régime de Vichy. La Résistance française combat à la fois les Allemands et le régime de Vichy.

La Résistance en France peut se diviser en deux parties comme :

1°) Le refus de la défaite : dès le 18 juin 1940, depuis Londres, le général de Gaulle appelle à la poursuite du combat. Autour de lui se constitue le mouvement de la « France libre » qui possède une armée, les F.F.L. (Forces Françaises Libres) basées en Afrique du Nord et en Italie, qui apporteront une aide lors des débarquements de Provence et de Normandie ; c'est une Résistance extérieure. En France, surtout en zone libre, les mouvements se multiplient comme l'attaque de la ferme de Richemont en juillet 1944 dans la commune de Saucats, près de Bordeaux, le combat de Frenay, la libération d'Astier de la Vigerie ou, encore, les fusillades massives du camp de Souge. Mais ces mouvements sont désorganisés puis divisés. De plus, en juin 1941, de nombreux communistes vont rejoindre la Résistance après le déclenchement de l'opération « Barberousse » : c'est la Résistance intérieure.

A partir de juin 1940, par Jean Moulin, se fait l'unification des résistances. Il cherche à rétablir la République, mettre fin au régime de Vichy et à établir les droits démocratiques. Les Résistants vont donc s'unir et former le C.N.R. (Comité National de la Résistance), créé en mai 1943 par Jean Moulin. Sur le plan militaire, l'union a été plus difficile. Ce n'est qu'en 1944 que naissent les F.F.I. (Forces Françaises de l'Intérieur). Le nombre de résistants ne cesse d'augmenter ; les jeunes refusent le S.T.O. (Service du Travail Obligatoire), les juifs étrangers et communistes sont persécutés.

2° De plus, il y a plusieurs formes de la Résistance. Les mouvements et les réseaux de Résistance fournissent des renseignements aux Alliés et opèrent des sabotages. Des groupes armés constituent des maquis de résistants, participent également aux combats aux côtés des Alliés. La Résistance française comprend des hommes, et des femmes, d'origine sociale et de sensibilité politique diverses. Près de cinquante nationalités y participent.

De plus, la Résistance française combat aussi le régime de Vichy. En 1940, le maréchal Pétain met en place un régime autoritaire qui dérive vers le totalitarisme. Depuis septembre 1939, la France est en guerre aux côtés du Royaume-Uni contre l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste. En juin 1940, alors que le territoire français est envahi par les armées allemandes, le maréchal Pétain, nouveau chef du gouvernement, signe l'armistice. Le 10 juillet 1940, la majorité des députés et des sénateurs présents à Vichy vote les pleins pouvoirs au maréchal Pétain pour qu'il élabore une nouvelle constitution.

Le maréchal Pétain, installé à Vichy, se proclame « chef de l'Etat Français ». les libertés sont supprimées, les syndicats sont dispersés et la grève est interdite. L'objectif est la « Révolution nationale ». A la devise « Liberté, Egalité, Fraternité » est substituée par « Travail, Famille, Patrie ». Le travail de la terre devient la valeur essentielle. Les juifs sont exclus de certaines professions. La rafle du « Vel' d'Hiv », le 16 juillet 1942, livre près de 13.000 juifs aux nazis. Au total, 80.000 juifs français, ou vivant en France, périssent dont 75.000 dans les camps d'extermination. Dès 1940, l'Etat français mène une politique de collaboration avec l'Allemagne, la collaboration procède d'un choix délibéré de Pétain et de Laval, mais, aussi, des causes<sup>(1)</sup> implacables de l'armistice. La France collabore afin d'intégrer le nouvel ordre européen car on croit en la victoire allemande mais aussi pour disposer d'un traité de paix plus avantageux comme le retour des prisonniers de guerre. Dans le régime de Vichy, nous pouvons distinguer plusieurs sortes de collaborations. Le 24 octobre 1940, durant l'entrevue de Montoire, Pétain affirme à Hitler qu'il fait désormais parti de la collaboration. Les juifs disposent alors d'un nouveau statut : ils n'ont plus le droit de vote, ne peuvent pas être fonctionnaire. Dès mai 1940, les premières rafles commencent avec plus de 13.000 personnes déportées lors de la rafle du « Vel' d'Hiv », les 16 et 17 juillet 1942. Le 18 juillet 1941, le régime de Vichy appuie la création des Légions de Volontaires Français contre le bolchevisme. Ces derniers vont se battre aux côtés des Allemands sur le front de l'Est.

En 1942, le retour de Pierre Laval au pouvoir (chef du gouvernement) entraîne une rupture et Vichy devient alors un régime fascisant. En juin 1942, le port de l'étoile jaune devient obligatoire. En janvier 1943, la Milice fut créée, ayant pour objectif de traquer les résistants avec une collaboration économique (envoi de produits agricoles et industriels). En novembre 1942, toute la France est occupée et le régime de Vichy est un régime fictif.

Le régime de Vichy est donc un état répressif et fasciste.

Nous pouvons donc en conclure que la Résistance française combat bien les Allemands et le régime de Vichy.

**Peyeuse Gaëlle**  
**Lycée technique Saint-Louis - Bordeaux**

<sup>†</sup> Lire clauses (n.d.l.r.)